

ARGUMENTAIRE

Le CRIAVS ARA sous l'égide de la FFCRIAVS propose cette année aux professionnels de terrain de venir questionner de manière transversale le thème du consentement chez les auteurs de violence sexuelle. La visée de cette journée nationale sera de traverser les enjeux cliniques du consentement de soi à l'autre au regard des cadres : judiciaire, philosophique, psychopathologique, expertal ou encore sanitaire.

L'auteur se pose-t-il la question du consentement ? Ou use-t-il de « stratégies » défensives qui lui donnent le sentiment d'obtention d'un consentement ? Face à l'échec de régulation psychique manifeste que représentent les actes transgressifs, quels regards pluriels peuvent être posés sur la construction identitaire et narcissique de ces sujets ? Si nous faisons l'hypothèse de dysfonctionnalités majeures précoces dans le lien à l'autre, nous devons penser la question traumatique n'ayant pas permis au transgresseur de construire ses propres capacités à consentir.

En cela, cette journée, par une meilleure connaissance des rouages de ce consentement et de son appropriation, se voudra également être éminemment, à visée préventive.

La rencontre avec l'auteur de violence sexuelle, aussi violente que bruyante pour les professionnels, sera mise en réflexion par les illustrations cliniques de la contrainte de soin mais aussi par la contrainte au soin potentiellement vécue par le praticien. Nous mettrons donc en discussion ces vécus / effets / contre attitudes avec lesquels le professionnel doit travailler.

Ce travail de réflexion, exigeant et continu, s'articulera sur la pluridisciplinarité des intervenants, représentants d'un maillage de pensées et de compétences nécessaires pour réfléchir à la complexité de notre objet de travail.

INFORMATIONS PRATIQUES

Lieu : Palais Hirsh
18 Quai Claude Bernard, 69007 Lyon

Modalités d'inscription :

Gratuit sur inscription en ligne en cliquant sur ce lien >

Renseignements :

04 37 91 53 09 / criavs@ch-le-vinatier.fr



Le 28 septembre 2023
Palais Hirsh, Lyon
Journée nationale des CRIAVS

Le

CONSENTEMENT DE SOI À L'AUTRE

*Quels processus en jeu chez
les auteurs de violences sexuelles ?*

ARA
criavs.



VIE ASSOCIATIVE

(réservé aux membres des CRIAVS)

Mercredi 27.09

> Rdv à 14h à l'Hôpital du Vinatier, salle 6 bâtiment 416, pour l'**Assemblée Générale de la FFCRIAVS**

> Rdv à 19h au « **27 Madeleine** », 27 rue de la Madeleine 69007 Lyon, pour une soirée « **Détente provençale** »

Jeudi 28.09

> Rdv à 8h30 au palais Hirsch, pour la **journee scientifique**

> Rdv à 19h au « **Botani Café** », 8 quai Claude Bernard 69007 Lyon, pour une soirée « **Coucher de Soleil** »

Vendredi 29.09

> Rdv de 10h à 13h à l'Hopital du Vinatier, amphithéâtre du bâtiment 416, pour une **matinée d'échanges**.

Les repas du jeudi et du vendredi midi seront offerts aux membres des CRIAVS par la FFCRIAVS et le CRIAVS ARA.

> Se référer aux mails de la FFCRIAVS

PROGRAMME DE LA JOURNÉE D'ÉTUDE

> ALLOCUTIONS D'OUVERTURE (8H50-9H)

> MATINÉE (9H-12H30)

Modération : Dr Sabine MOUCHET / Discutantes : Iohanna ROUSSET et Gwendoline NIQUET

9h – 9h45 : « Céder ou consentir : Enjeux philosophiques »

Julie SOUSTRE, Philosophe, Formatrice en IFSI et école de travail social

9h45 – 10h : Discussion avec la salle

10h – 10h20 : « Violence pathologique, emprise et contrôle tyrannique : hypothèses à partir de la clinique des enfants violentés »

Emmanuelle BONNEVILLE-BARUCHEL, Psychologue clinicienne, Maître de conférences en psychologie et psychopathologie clinique CRPPC – Université Lyon 2, Membre du Conseil scientifique de l'Observatoire National de la Protection de l'enfance

10h20 – 10h40 : « Psychopathologie du lien et de la subjectivité »

Pr Magali RAVIT, Professeur en psychopathologie et psychologie clinique – Université Lumière Lyon2, Directrice du CRPPC, Expert près la Cour d'Appel de Lyon

10h40 – 11h : Discussion avec la salle

Pause

11h30 – 11h50 : « Approche théorique: « La définition juridique du défaut de consentement : évolutions et perspectives. »

Pr Audrey DARSONVILLE, Professeur de Droit privé et sciences criminelles, Université Paris Nanterre

11h50–12h10 : « Approche pratique : Comment prouver qu'il sait qu'elle ne veut pas ? »

Joël HENNEBOIS, Vice-président chargé de l'instruction – Tribunal Judiciaire de Lyon

12h10 – 12h30 : Discussion avec la salle

Pause déjeuner libre

> APRÈS-MIDI (14H-17H30)

Modération : Dr Philippe VITTINI / Discutantes : Charlotte DUBOIS et Chloé LAVAL

14h – 14h45 : « Passage à l'acte chez les AVS à la lecture de l'attachement et des traumatismes ? »

Dr Laurent LAYET, Psychiatre, Directeur médical – CMPP Vaucluse

14h45 – 15h : Discussion avec la salle

15h – 15h45 : « L'injonction de soin, l'injonction au soin : Illustration à partir d'un cas clinique en co-thérapie au sein de la Plateforme Référentielle (PFR) du Rhône »

Dr Sylvain DOUILLARD, Psychiatre, Praticien Hospitalier - Pôle Santé Mentale des Détenus et Psychiatrie Légale (SMD-PL), Centre Hospitalier le Vinatier

Aurélien VITTOZ, Psychologue clinicienne - Pôle Santé Mentale des Détenus et Psychiatrie Légales (SMD-PL), Centre Hospitalier le Vinatier

15h45 – 16h : Discussion avec la salle

Pause

16h15 – 17h : « L'expérience des professionnels accompagnant les auteurs de violences sexuelles : effets individuels et ressources collectives »

Sandra DA SILVA, Psychologue clinicienne

Dr Julien DA COSTA, Psychiatre au CRIAVS Midi-Pyrénées

17h – 17h15 : Discussion avec la salle

17h15-17h30 / Synthèse et conclusion

Dr Hélène DENIZOT-BOURDEL, Responsable médical régional CRIAVS ARA